

Thorigné-Fouillard,
Le 3 septembre 2019

Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Présidents

*N/Réf. : SCD.03.08.19
JJB/JPH/PL
Suivi du dossier :
Pascale LARVOL*

Objet : Invitation à la rencontre sur le télétravail

PJ : Programme détaillé de la rencontre

Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Présidents,

Dans le cadre des rencontres thématiques du CDG 35, une réunion sur le thème du télétravail est organisée le mardi 5 novembre prochain. Le télétravail est un nouveau mode d'organisation qui s'est développé avec la généralisation des technologies de l'information et de la communication. Il constitue un outil à part entière de gestion de la mobilité visant à réduire les déplacements des salariés entre le domicile et le travail. Il participe également à l'amélioration des conditions de travail et à la pratique de nouveaux modes managériaux. Le cadre juridique applicable dans la fonction publique est récent, fixé par un décret du 11 février 2016. Aujourd'hui encore peu de collectivités se sont organisées pour proposer le télétravail à leurs agents.

Vous êtes en réflexion pour proposer le télétravail à vos agents ?

Vous vous interrogez sur les modalités de sa mise en œuvre ?

Vous souhaitez avoir des retours d'expérience des retours d'expérience ?

Cette rencontre sera l'occasion de répondre à vos questions sur la thématique du télétravail et de rencontrer des collectivités pionnières afin de partager leurs expériences. Vous trouverez le programme détaillé ci-joint.

Rendez-vous au Village des Collectivités à Thorigné-Fouillard

Le mardi 5 novembre de 9h15 à 12h30

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire via le formulaire d'inscription en ligne disponible à la rubrique : Connaître le CDG35/les rencontres thématiques

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,



Jean-Jacques BERNARD